


Mobilité des seniors Les villes s'adaptent au vieillissement de la population

dossier réalisé par Blandine Klaas



Avec l'allongement de la durée de la vie, les attentes des personnes âgées évoluent et se diversifient. Elles souhaitent pouvoir se loger, se déplacer, se divertir, accéder aux services publics, aux activités culturelles, incitant les collectivités locales à mettre en place des équipements et services mieux adaptés à leurs besoins.

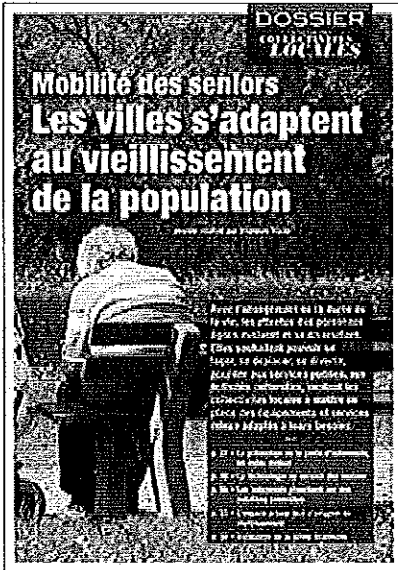
p. 27 • La prévention de la perte d'autonomie, un enjeu majeur

p. 30 • La technologie au service des seniors

p. 30 • Les industriels planchent sur des solutions concrètes

p. 31 • L'espace urbain doit s'adapter au vieillissement

p. 34 • Naissance de la silver économie



Avec 15 millions de 60 ans et plus aujourd'hui et 20 millions en 2030, il est nécessaire que notre société s'adapte pour leur garantir, au fur et à mesure de l'avancée en âge, la meilleure vie possible. C'est l'objet du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, présenté au conseil des ministres le 3 juin dernier. Il s'agit de répondre à une demande forte des seniors et d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population sur la vie sociale et les politiques publiques dans leur ensemble. « Certaines villes se sont questionnées sur les effets du vieillissement sur leur territoire, entre autres à travers l'analyse des besoins sociaux et un regard de prospective sur leur

démographie » affirme Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du réseau francophone « ville amie des aînés ». Le réseau mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2010 rassemble de nombreuses villes à travers le monde, qui partagent un même objectif : encourager un vieillissement actif de leur population en élaborant un projet de ville adapté aux seniors avec la mise en place d'actions dans les domaines des transports, de l'habitat et de l'urbanisme notamment. « Il est important d'appréhender cette question de manière transversale » selon Pierre-Olivier Lefebvre. « Dans la démarche « ville amie des aînés », le raisonnement médico-social est intégré à un raisonnement global sur comment vieillir dans une ville. Ceci sans considérer que les personnes vieillissantes sont en perte d'autonomie mais simplement des habitants avec des particularités ». Une trentaine de villes françaises de tailles très variées (Dijon, Besançon, Lyon, puis Rennes, Nice, Lille, Angers, Quimper, Limonest (28), etc.) ont été certifiées membres du réseau. Une vingtaine de collectivités pourraient les rejoindre d'ici la fin de l'année, affirme Pierre-Marie Chapon, référent pour la France auprès de l'OMS. « C'est un défi démographique. Aujourd'hui, les villes prennent conscience du phénomène du vieillissement et s'interrogent sur les réponses qu'elles peuvent apporter notamment en pensant la ville différemment : comment elle communique, comment elle accueille les gens,



Bien vieillir dans le Nord

C'est à travers l'organisation de neuf grands rendez-vous avec les Nordistes, que le conseil général du Nord a souhaité aborder la question du « bien vieillir » dans le département. Des thèmes comme l'habitat intermédiaire, la silver economy, la cohabitation inter-générationnelle ou encore la mobilité ont été soumis au débat lors de ces ateliers citoyens départementaux qui s'inscrivent dans le débat national sur l'autonomie et permettront au conseil général de co-construire un plan « bien vieillir » pour l'automne 2014. Afin de proposer des politiques et des actions adaptées au quotidien de cette population, le département du Nord a attribué en 2013 une enveloppe budgétaire de 316,4 millions d'euros pour les personnes âgées, dont 185,6 millions d'euros sont consacrés aux 45 000 bénéficiaires de l'APA.

comment elle définit ses services publics au service de chacun. Cela nécessite d'agir dès à présent sur les documents d'urbanisme pour certaines opérations d'aménagement ».

L'adhésion en juin dernier de la ville de Toulon au réseau francophone « ville amie des aînés » est perçu par ses élus comme la reconnaissance des actions mises en place depuis de nombreuses années. À Toulon, plus d'un quart de la population a plus de soixante ans et la douceur du climat attire chaque année des seniors à la retraite. « C'est une dynamique ancienne. M. Hubert Falco, notre maire, a entrepris depuis 2001 une politique active en direction des personnes âgées. La ville dispose d'une direction animation seniors, un service municipal dédié, en charge des actions et animations en direction des personnes âgées » rappelle Dominique Andreotti, adjointe au maire en charge des Solidarités. En effet, en 2003, l'actuel maire de Toulon, alors ministre délégué aux personnes âgées, avait initié le programme national bien vieillir. Toulon figurait parmi les 14 villes pilotes retenues pour ce programme. Désormais, le plan d'action renforcé va plus que jamais impliquer l'ensemble des services municipaux. Un comité technique composé de toutes les directions concernées a été mis



Chaque année, la ville de Toulon accueille des seniors à la retraite.

en place. Un comité de pilotage regroupant les élus se réunit une fois par an. « Adhérer au réseau nous permet d'échanger les bonnes pratiques et expériences avec d'autres communes elles aussi engagées dans la démarche » conclut M^{me} Andreotti.

Une ville adaptée au vieillissement est une ville qui développe une multitude de "micro-adaptations" et concourt à la mise en activité des seniors et des personnes âgées. Leur participation est essentielle pour identifier les adaptations nécessaires. L'OMS préconise que les seniors et les habitants soient parties prenantes dans la réflexion et l'élaboration de la démarche. C'est un point essentiel pour toute ville qui s'engage dans la démarche.

La prévention de la perte d'autonomie, un enjeu majeur

La plupart des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles, ce qui rend d'autant plus important le développement des politiques de prévention à domicile

Le Loir-et-Cher assure la sécurité des seniors à domicile

Dans le Loir-et-Cher, le département a confié pour 7 ans à la fondation Caisses d'épargne pour la solidarité l'organisation et la gestion d'un dispositif de téléassistance avancée, avec généralisation de solutions domotiques, destiné à favoriser une vie autonome à domicile. Baptisé Dom@dom, ce dispositif apporte confort et sécurité aux personnes âgées et handicapées qui ont choisi de rester chez elles. Il leur assure un accompagnement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce à sa plateforme d'appels de proximité installée à Blois. Des appels de convivialité sont en outre émis régulièrement pour préserver le lien social et lutter contre le sentiment de solitude. Les équipements domotiques sont constitués de différents capteurs et d'un balisage lumineux qui évite les chutes lors des déplacements nocturnes.



Les personnes âgées bénéficient de services adaptés mis en place par les collectivités locales.

visant à retarder, voire empêcher, l'entrée en dépendance. Un enjeu primordial pour le département de la Creuse, le plus « vieux de France et d'Europe ».

« Notre département présente les caractéristiques de ce que seront les populations française et européenne dans une vingtaine d'années. Très vite nous avons pris conscience que la domotique au service du prolongement de l'autonomie à domicile pouvait être un moyen de développer de nouveaux services » explique Éric Correira, vice-président de l'agglomération du Grand Guéret. C'est ainsi qu'est née dans ce territoire, voilà dix ans, une large réflexion autour de la domotique et du prolongement du maintien à domicile.

Un pôle domotique et santé a été créé dans le cadre des pôles d'excellence ruraux. Puis le conseil général de la Creuse a décidé de lancer une délégation de service public pour l'installation de 1 000 packs domotique en Creuse, pris en charge par l'APA notamment.

L'association d'intérêt général Promotelec, en charge des questions relatives aux enjeux sociétaux liés à l'habitat, accompagne la Creuse dans le bon déploiement des packs domotique et sur la valorisation de l'efficacité de ce dispositif. « Le pack domotique comprend des systèmes de détection de chutes, de détection technique (fuites de gaz, d'eau, coupure secteur) ou encore de programmation de l'éclairage pour créer des parcours lumineux afin d'éviter la chute à domicile, principalement la nuit »

explique Damien Hasbroucq, directeur de l'association Promotelec. Toutefois, la technologie ne peut tout faire. Il faut aussi apporter du lien social. D'où la création d'une plateforme de téléassistance avancée disponible 24 heures/24 capable de détecter les anomalies et prévenir les proches ou encore pratiquer des appels de courtoisie.

Un partenariat avec les installateurs de la CAPEB garantit leur intervention 24 heures sur 24 si nécessaire. Les logements équipés en domotique ont également été remis aux normes de sécurité électrique pour 60 % d'entre eux. Un partenariat mis en place avec le CHU de Limoges et l'université permettra d'évaluer l'impact de la technologie à domicile. D'ores et déjà, les services du conseil général de la Creuse ont pu constater un recul d'environ 2 ans du départ en maison de retraite.

« Il faut une bonne articulation entre une politique publique, les acteurs concernés par le vieillissement et les solutions techniques qui peuvent prévenir, anticiper ou faire reculer la dépendance. Une solution d'automatisation peut faciliter la vie au quotidien, à la fois de l'occupant mais aussi des aidants » selon M. Hasbroucq.

Il est toutefois important que l'utilisateur final, l'usager, soit au cœur du système. Pour cette raison, la communauté d'agglomération du Grand Guéret a créé en parallèle un living lab nommé « autonome' lab ». Ce laboratoire d'innovation

ouverte remet l'usager au cœur du système afin d'imaginer, développer et créer des services ou des outils innovants qui répondent aux espérances et nécessités de tout un chacun. Autonom'lab a été l'un des premiers *living labs* spécialisés en santé et autonomie des personnes.

Les discussions autour du vieillissement de la population sont nombreuses au sein de la communauté d'agglomération du Grand Guéret : « nous travaillons sur le thème de l'habitat intelligent. À quoi ressemblera l'habitat de demain ? Nous travaillons également sur la performance énergétique parce qu'à partir du moment où nous avons accès aux domiciles pour installer les équipements domotiques, nous pourrions agir, par exemple, sur la gestion des énergies » affirme M. Correira.

Pour répondre aux besoins des entreprises de la région tournées vers les produits et services à destination des seniors, des efforts ont été faits en matière de formation. Il existe depuis 6 ans une licence professionnelle « domotique et autonomie des personnes » à Guéret. La région propose également un master avec codiplôme entre l'université de Limoges et l'université de Sherbrook au Québec intitulé « autonom'I » sur la maison intelligente et l'évolution de l'habitat. Par ailleurs, une licence professionnelle



Ce médaillon d'alerte permet d'envoyer un appel d'urgence.

« contrôle technique de l'habitat, sécurité, santé dans l'habitat » débutera en septembre prochain.

Lysbox, le boîtier connecté contre la perte d'autonomie

Le département du Loiret vient de lancer le boîtier communicant « Lysbox », une solution d'e-santé innovante pour ré-

pondre aux problématiques de vieillissement et de dépendance de la population sur son territoire. Son objectif : équiper 10 000 foyers dès la rentrée. Lysbox s'appuie sur une technologie basse fréquence qui permet de maintenir à domicile les personnes en perte d'autonomie, rassurant ainsi leurs familles, grâce à son système d'information continu accessible sur un portail social dédié. Ce boîtier pourra à terme proposer un bouquet de services complémentaires aux usagers, tel que le relevé de température automatique et d'alerter les proches si nécessaire en cas de plan canicule ou grand froid.

Cette technologie permet aux personnes âgées de conserver un maximum d'autonomie pour rester à domicile, tout en bénéficiant d'aides, d'assistance, de protection et de soins optimaux.

Installé déjà chez plus d'une centaine de personnes, le dispositif sera déployé au deuxième semestre 2014 aux 10 000 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie résidant dans le département.

Équipées d'un badge, les auxiliaires des services d'aide à domicile pourront ensuite consulter les plans d'aides, saisir des compléments d'intervention et même contacter le département si besoin. Pour les familles et les proches, c'est la garantie de vérifier quotidiennement que le service d'aide à domicile est effectivement passé chez leur parent. Lysbox utilise la technologie innovante bas



Dans le Loiret, les 10 000 bénéficiaires de l'APA seront équipés du boîtier Lysbox.

© Dominique Chauveau

© Dan Racco - Fotolia.com